

Geler les retraites de plus de 3 000 € pour baisser les impôts des jeunes : la proposition du ministre Serge Papin

Publié le 05/06/2026 à 12:00 par La rédaction

Le ministre des PME et du Pouvoir d'achat, Serge Papin, propose de geler les retraites supérieures à 3 000 euros par mois afin de financer une baisse, voire une suppression, de la CSG pour les jeunes actifs. Une mesure présentée comme un nouveau pacte de solidarité entre générations.

À un an de l'**élection présidentielle de 2027**, le débat sur le partage des richesses prend une tournure résolument générationnelle. Le ministre des Petites et moyennes entreprises et du Pouvoir d'achat, **Serge Papin**, a formulé une proposition audacieuse en suggérant de **désindexer les retraites** les plus aisées. L'idée phare de l'exécutif consiste à geler les pensions supérieures à **3 000 euros** par mois. Le gain budgétaire ainsi réalisé ne servirait pas à combler le **déficit public**, mais serait intégralement fléché vers la jeunesse active à travers une réduction, voire une suppression complète, de la Contribution sociale généralisée (CSG) sur les premiers salaires.

Un pacte de solidarité face à la « double peine » des jeunes actifs

Pour légitimer ce mécanisme de vases communicants, le ministre de **70 ans** invoque un impératif de justice entre les âges, rappelant que sa propre génération a bénéficié de la conjoncture faste des Trente Glorieuses. Selon lui, les jeunes travailleurs subissent une double peine en affrontant un marché de l'emploi complexe tout en finançant à bout de bras un **système de retraite** démographiquement sous pression. Serge Papin affirme de surcroît que les revalorisations successives basées sur l'inflation — qui s'élevaient à **0,9 %** au 1er janvier **2026** après avoir atteint **2,2 %** en **2025** — finissent bien souvent sur les comptes d'épargne des seniors les plus aisés. En ciblant uniquement les pensions supérieures à **3 000 euros**, le dispositif ambitionne de doper le **pouvoir d'achat** des jeunes en rabotant la CSG, un impôt qui ampute actuellement les revenus salariaux à hauteur de **9,20 %**.

Cette piste relance un débat hautement inflammable que le gouvernement pensait avoir enterré. Pour mémoire, une tentative de gel global des pensions de base avait été esquissée lors des discussions sur le budget **2026** pour dégager **3,6 milliards d'euros** d'économies, avant d'être balayée par le Parlement. En reformulant cette contrainte budgétaire sous le sceau de la redistribution directe vers les actifs, le ministre tente un coup de poker politique à l'aube des grandes échéances électorales. L'ébauche doit encore lever de nombreuses incertitudes techniques, à commencer par le ciblage précis de l'âge limite au-delà duquel un salarié ne sera plus considéré comme « jeune » pour bénéficier de ce coup de pouce fiscal.